

## Résiliation assurance auto

Par **ipn92**, le **14/04/2020** à **20:13**

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat d'assurance auto au mois d'aout 2019 pour un véhicule que j'ai acheté mais pour lequel je n'ai jamais fait les démarches pour immatriculer ce véhicule à mon nom. Je souhaiterai maintenant résilié le contrat d'assurance pour ce véhicule mais comment faire ? J'ai cédé ce véhicule à une connaissance qui va faire les démarches de son coté pour remettre le véhicule à son nom.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **15/04/2020** à **07:38**

Bonjour,

Adresser à votre assurance le copie du certificat de cession. Sans cette copie, vous ne pourrez résilier qu'à l'échéance annuelle et devrez continuer à payer les primes, ou cotisations, correspondantes. Les modalités de résiliation sont inscrites sur votre contrat au chapitre "RESILIATION".